

MAGAZINE HEBDOMADAIRE D'INFORMATION COMMUNISTE



Justice

Pour la Responsabilité et le Développement véritable.

Jeudi 5 Mars 2009 - 89^e Année - N° 10 - Martinique : 1,80 € - France : 2,20 € - DOM : 1,90 €

Mouvement du 5 Février 2009



Un séisme social qui impose une solution politique

**Malgré les violences
condamnables**



Le mouvement populaire
continue à tracer son sillon

Chantal Maignan et l'UMP

Ils tentent de retourner
la population contre
le Collectif du 5 Février

Conclusion d'un accord

Une augmentation
de 200 € pour tous

Sommaire

Sommaire

Édito p. 2/3

- La crise sociale démontre l'urgence d'une solution politique

Luttes Sociales p. 4/5

- Malgré la violence, le mouvement trace son sillon

Politique p. 6/7

- Respé épi lonè : non aux "Dékaleurs"
- Maignan contre Maignan ?

Economie p. 7

- Impayés : bilan 2008 défavorable pour les entreprises

Société p. 8/11

- Sondage Opinionway pour le Figaro
- Karl Marx l'oublié ?
- Et si on parlait des autres profiteurs du système ?
- Débat sur la crise sociale martiniquaise

Annonces Légales p. 11

Brève Générale p. 12

- Entretien avec Eric Picot, membre du Collectif du 5 Février
- Accord sur les salaires : la grève continue
- Appel au élus martiniquais

"JUSTICE"

Administration & Rédaction :

Tél. : 05 96 71 86 83

Fax : 05 96 63 13 20

ed.justice@wanadoo.fr

<http://www.journal-justice-martinique.com>



Fondateur : Jules MONNEROT
(8 Mai 1920)

Angle rues A. Alikor & E. Zola
Fort-de-France - Tél. : 05 96 71 86 83

Commission Paritaire n° 0111 | 87526
26 Janvier 2006

Directeur de la Publication :
Fernand PAPAYA

Maquette : Nouvelle Imprimerie Martiniquaise
05 96 73 14 54

Impression :

LA CRISE SOCIALE DÉMONTRE L'URGENCE D'UNE SOLUTION POLITIQUE



La crise de quatre semaines que vient de vivre notre pays n'est certainement pas la plus violente de toutes celles qui ont marqué le douloureux passé de notre peuple. Notre histoire est jalonnée d'épisodes sanglants, depuis la première grande grève des travailleurs de la canne de 1900 qui se solda par le massacre au François de dix ouvriers agricoles jusqu'à la tuerie de Chalvet en 1974. La moindre amélioration du sort matériel des travailleurs ne pouvait être obtenue qu'au prix de leur sang versé.

Mais, elle est de loin la plus profonde.

Réjouissons-nous que la grève générale lancée par le "Collectif du 5 février 2009" et qui a paralysé tous les secteurs de l'économie n'ait pas ajouté de nouveaux mar-

tyrs à la liste déjà longue des victimes de la répression coloniale. Mais pour de multiples raisons, elle restera probablement la plus marquante de notre histoire car au-delà des revendications purement matérielles, elle a permis à ceux qui en doutaient encore de s'imprégner des causes profondes de cette crise sociétale qui agite si violemment notre pays. Certains s'étonnent que ce mouvement, lancé sur la base de légitimes revendications d'augmentations du pouvoir d'achat et des revenus les plus bas, ait pu gagner une telle ampleur, recueillir l'adhésion de quasiment toutes les couches sociales et prendre la dimension d'un véritable soulèvement populaire. Pas les Communistes en tout cas. Car, depuis des années, notre Parti n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme sur les risques d'explosion générés par une situation économique et sociale de plus en plus catastrophique qui plonge un nombre sans cesse croissant de nos compatriotes dans la pauvreté et qui ne laisse à notre jeunesse, souvent instruite, aucune autre perspective que celle d'une précarité à vie et pousse une partie d'entre elle à la violence. Que n'avions-nous pas dit et écrit pour dénoncer la per-



Le patronat : au centre Alexandre Richol (CGPME), Claude Pompière (CCIM) et Patrick Lecurieux- Durival (MEDEF)

pétuation des privilèges hérités par ces descendants d'esclavagistes et sur les tares de cette économie postcoloniale vampirisée par un petit nombre de "pwofitè" anciens ou nouveaux avec la complicité des pouvoirs successifs de droite comme de gauche.

Que de fois n'avons-nous pas démontré que ce système colonial départemental dans lequel nous sommes enfermés depuis plus d'un demi-siècle était arrivé au bout de ses limites, qu'il fallait sortir de cet assistanat mortifère, que l'obstination des gouvernants français à décider à notre place, au lieu de doter les élus martiniquais de véritables pouvoirs politiques leur permettant de mettre en œuvre les solutions les mieux adaptées aux réalités du pays, était lourde de menaces pour l'avenir.

Combien de fois notre Parti a-t-il, en vain, invité les autres formations de gauche ainsi que les forces vives du pays à réunir les "Etats généraux du peuple martiniquais", idée reprise aujourd'hui par Nicolas Sarkozy, ou à tenir une "Convention pour le changement" afin d'élaborer un véritable projet de développement économique et social.

Plus récemment encore, c'est notre journal **Justice** qui, grâce au travail obstiné de notre camarade économiste Michel Branchi, en concertation avec les organisations syndicales, a démontré de manière irréfutable l'ampleur de la cherté de la vie, l'un des chevaux de bataille du Collectif.

Nous voilà face à cette conflagration tant redoutée et dont le pouvoir colonial et ses alliés du MEDEF et de la grande distribution portent l'entière responsabilité. Car les profits scandaleux amassés par une infime minorité ne pouvaient laisser éternellement indifférentes les masses laborieuses confrontées depuis si longtemps à la misère, aux injustices, aux bas salaires, à la préca-



Anthony Toussaint et Alain Mansuela (CGTM-FSM)

rité. Ce sont ces frustrations de toutes sortes profondément ressenties par les laissés-pour-compte de cette société à deux vitesses qui ont jeté dans la rue des milliers de Martiniquaises et de Martiniquais de toutes conditions. Hommes et femmes, jeunes en grand nombre et retraités, chômeurs aux côtés des travailleurs en grève, associations culturelles et même religieuses. Oui, c'est le peuple martiniquais tout entier qui s'est soulevé pour dire non au mépris, non à l'exploitation capitaliste. Il a pris la parole, pour exiger plus de justice sociale et la remise à plat de tous les fondements de notre société. Mobilisé sur les barages ou dans les gigantesques manifestations de rue, il a su apporter au Collectif le soutien sans faille sans lequel aucune avancée significative n'aurait été possible ni sur la baisse des prix des produits de première nécessité ni sur les augmentations de salaire.

Il a fallu cette mobilisation historique pour qu'enfin les plus hautes autorités de l'Etat fassent mine de découvrir la réalité et l'ampleur des profondes inégalités qui minent ces sociétés antillaises et semblent enfin se décider à ouvrir véritablement le chantier de l'évolution institutionnelle.

Quelle que soit l'ampleur de la victoire remportée sur le terrain des luttes sociales, le "Collectif" a mon-

tré au peuple martiniquais, aux formations politiques et à toutes les forces vives du pays la voie à suivre pour ouvrir sans tarder le deuxième chantier politique, encore plus important, qui doit aboutir à la transformation radicale de notre société. Beaucoup se plaignent à dire que désormais plus rien ne sera comme avant. Mais gardons-nous de l'euphorie des lendemains de combats victorieux. Ceux que nous avons si durement combattus seront bien tentés de reprendre les concessions si difficilement arrachées. Quant au Gouvernement, il risque fort, comme à l'accoutumée, de réduire les réformes envisagées à quelques timides aménagements dans le cadre de l'article 73, qui perpétueraient l'actuel système départemental.

Un immense espoir s'est levé depuis le 5 février. Plus de doute, le peuple martiniquais vient de prouver à quel point il était attaché à son identité. Il vient de démontrer magistralement sa maturité et d'exprimer haut et fort son profond désir de changement. Nous n'avons pas le droit de le décevoir. Rassemblons donc nos énergies pour conquérir ce véritable pouvoir politique indispensable pour engager le difficile chantier du véritable développement économique et bâtir une société plus fraternelle, plus solidaire.

G. Erichot

Chronologie de la grève générale (suite)

MALGRÉ LA VIOLENCE, LE MOUVEMENT TRACE SON SILLON

Lundi 23 Février

Beaucoup de personnes dans les rues de Fort-de-France pour appuyer le Collectif du 5 février avec la même détermination.

Les négociations reprennent à la préfecture avec le patronat. Coup de théâtre, la CGPME, tout en disant ne pas s'engager (son président Richol), propose quand même 10 € pour les salaires.

Inadmissible, voire scandaleux, estime le Collectif qui quitte les négociations.

Mardi 24 Février

C'est entre 5 000 et 8 000 personnes qui exigent des négociations sérieuses. Le patronat, qui fait traîner les négociations, veut en faire porter la responsabilité au Collectif.

Tout le monde reconnaît la réalité de la vie chère mais ceux qui ont bénéficié de toutes les exonérations tout azimut de la part de l'Etat veulent conserver leurs privilèges.

Ce patronat trouve écho auprès de l'UMP local qui, dans une conférence de presse, appelle "à la liberté de circuler".

Les réponses "ridicules" du patronat exaspèrent les milliers de Martiniquais massés devant la préfecture. Le collectif appelle au calme et à la responsabilité pour l'aider dans les négociations. Plusieurs incidents ont émaillé la nuit du mardi à mercredi avec incendies de magasins, voitures, etc, au centre ville de Fort-de-France.

Mercredi 25 Février

Nouvelle journée de mobilisation.

Des négociations sont prévues pour jeudi. Plusieurs marchés sont organisés pour permettre à la population de s'ap-



Le Collectif du 5 février s'est doté d'un service de sécurité

provisionner en produits locaux. Le Collectif du 5 février tient à dénoncer les vendeurs ou autres commerçants qui profitent de la situation pour augmenter leurs prix au moment où le combat contre la vie chère entraîne l'adhésion de toute la Martinique.

Jeudi 26 Février

La nuit de mercredi à jeudi a été particulièrement agitée dans Fort-de-France et dans les quartiers. De nombreux magasins ont été pillés, voire incendiés, avec une rare violence. Le maire de Fort-de-France particulièrement en colère demande aux parties de trouver une réponse "dans les 24-48 heures" pour éviter des drames, car ce sont les "petits qui sont les principales victimes". A la mi-journée le préfet Ange Mancini a tenu à faire une déclaration pour condamner les violences de la nuit qui sont hors des manifestations du Collec-

tif du 5 février.

Il demande à la population d'éviter des déplacements après 19 heures.

Le préfet annonce qu'en accord avec le collectif la livraison de carburant pourra revenir à une situation normale le mardi 3 mars avec l'approvisionnement de l'ensemble des stations services de la Martinique.

Dans une déclaration "Le collectif ne cautionne pas les actes de vandalisme et les pillages qui ont eu lieu mardi et mercredi soir. Ces débordements ne font pas avancer les revendications légitimes de l'ensemble des martiniquais, car ils ont pour effet de démobiliser une part importante de la population qui nous soutient. Dès le premier jour, le collectif a appelé au calme toutes les personnes, jeunes et moins jeunes, impliquées dans ces actes, et a demandé l'arrêt de toute forme de violence. La déclaration du Président du collectif lors de la conférence de presse du 25 février a été coupée au montage du sujet du JT pour laisser croire que le Collectif cautionnait les violences. Cela n'a jamais été le cas !".

Les Martiniquais manifestent massivement dans Fort-de-France pour dire non à la violence et exiger des négociations sérieuses.

Les événements de ces dernières nuits ont-ils joué sur la reprise des négociations ? Le Collectif du 5 février a fait une première concession sur la revendication salariale en proposant 250 € au lieu de 354 €. L'intervention des élus



Chrétiens manifestant. Le peuple doit d'abord compter sur sa mobilisation pour vaincre

(Conseil Général, Conseil Régional, Parlementaires) permet de rapprocher les partenaires sociaux pour une issue favorable.

Un montage financier, (collectivités, patronat, Etat), est formulé pour une sortie de crise et qui sera analysé par le collectif. La commission des prix de son côté entend accélérer son travail alors que les patrons de la grande distribution font toujours traîner les discussions.

Vendredi 27 Février

Si la nuit a été plus calme dans la capitale, des incidents se sont déportés en communes, notamment au Lamentin, avec vols et effractions de magasins. Plusieurs communes ont connu des feux de poubelles. Des renforts de gendarmes arrivent de France.

Le petit commerce de proximité ne semble pas jouer la carte de la solidarité et profite de la situation pour faire monter les prix ainsi que certains marchands de produits locaux.

Nouvelle manifestation à Fort-de-

France. Reprise des négociations en préfecture. Le Collectif conscient de la situation des jeunes, introduit un nouveau point concernant une "allocation d'autonomie préalable à l'embauche" pour les jeunes 18-25 ans, bien accueillie par les parlementaires qui se sont engagés à intervenir à l'Assemblée Nationale lors de l'examen de la LODEOM.

Intense activité des élus encore ce vendredi pour tenter de trouver une solution.

Le maire de Trinité annonce l'ouverture des services municipaux pour le lundi 2 mars.

Au stade des négociations des avancées sont perceptibles avec notamment :

Les employeurs proposent une augmentation comprise entre 30 à 100 €
Participation du Conseil général : 10 €, celle du Conseil régional : 20 €
Proposition d'une prime (100 €) de l'Etat au titre du RSTA (Revenu de Solidarité Temporaire d'Activité).

Samedi 28 Février

De nombreuses initiatives sur l'ensemble de la Martinique avec des marchés de produits agricoles. Si certains producteurs ont joué le jeu de la solidarité en appliquant des prix raisonnables, des vendeurs en ont profité pour faire grimper les prix. Les consommateurs, qui sont aussi les manifestants contre la vie chère n'ont pas hésité à dénoncer ces pratiques peu citoyennes.

Les négociations ont repris en préfecture vers 15 h pour se terminer au petit matin du dimanche (3h) sans un accord signé sur les salaires. Mais les deux parties se sont rapprochées avec une proposition de 200 € (Etat, Collectivités et patronat) pour les revenus les plus modestes alors que le Collectif du 5 février maintient les 250 € (200 € + 50 € en Septembre) au lieu de 354 €.

Le Collectif du 5 février appelle au renforcement de la mobilisation pour le lundi 2 mars.

Fernand Papaya
Le 1er/03/2009

Dans la nuit de samedi 28 au dimanche 1er mars

Les négociateurs se sont quittés sur un constat d'échec, alors que l'on semblait près d'un accord obtenu par la médiation des élus. Sur la table une proposition de 200 € pour tous pour les salaires du Smic jusqu'à 1,4 fois le Smic, soit 1814 € brut. Le patronat dans sa diversité acceptait cette proposition. Le Collectif aussitôt ajoutait dans la revendication la négociation en septembre des 50 € restant sur les 250 € qu'il avait proposés après le nict des patrons sur les 354 € ainsi que des augmentations pour les salaires jusqu'à 2114 € soit 1,6 fois SMIC. Colère patronale et des élus qui ont annoncé ne pas aller plus loin dans "la surenchère". Finalement le Collectif considèrerait les 200 € comme "acquis", mais pour lui cela ne signifiait pas fin de la grève.

Lundi 2 mars

Tout un chacun se posait la question : allait-on assister à une trêve dans le conflit, comme le demandent élus et une partie de la population ? Suite à l'appel du Collectif, une fois de plus des milliers de manifestants se sont donné rendez-vous à la Maison des syndicats.

D'emblée, Michel Monrose a planté le décor : "Le Collectif ne signera rien sans votre aval, ni sans avoir obtenu satisfaction sur un certain nombre de points". Il a par ailleurs fustigé ceux qui véhiculent la nouvelle de "l'éclatement du collectif". Les différents membres du Collectif responsables dans les commissions ont fait état de l'avancée des



Des milliers de Martiniquais ont soutenu le Collectif lundi 2 mars

travaux. Ainsi la question de la baisse des prix étant actée, reste à se mettre d'accord sur les articles des 100 familles de produits qui bénéficieront de la baisse de 20 %. Une dizaine de commissions sont en chantier : logement, transport, éducation, culture, banques et assurances, eau, emploi, minima sociaux et retraites, téléphonie. Certaines sont déjà parvenues à des avancées substantielles par rapport

aux revendications tandis que pour d'autres reste à mettre des propositions sur la table. Dans ce même mouvement le collectif a informé vouloir ouvrir le chantier du prix du gaz, des pièces détachées, la question agricole, artisanale, l'environnement, la petite enfance, la santé. Il a fait part des structures qui seront mises en place afin que ces avancées ne figurent pas seulement sur le papier, avec notamment des cellules de veille. Il a également lancé un avertissement à ceux qui voudraient prendre une revanche sur les salariés lors de la reprise. Après cette mise au point les manifestants sont repartis gaillardement pour faire le défilé habituel. Près de 10 000 personnes ont ainsi manifesté. Dans l'après-midi, les négociations ont repris entre le patronat et le Collectif, les président de la Région et du Conseil Général n'étant pas présents considérant qu'ils avaient déjà fait le nécessaire pour parvenir à un accord. Or le Collectif n'entend apposer une signature sur aucun document tant que la question de la définition précise des 100 familles de produits ne soit définitivement réglée. Et celle-ci nécessitera encore au moins deux jours de travaux. La grève générale continue.

Le 2/03/2009

Bec & Plumes

RESPÉ ÉPI LONÈ : NON AUX DÉKALEURS !

Au fur et à mesure que la grève générale se renforce et entraîne l'adhésion de nos compatriotes, on voit se développer sur Internet des messages tendant à salir l'honorabilité de ceux qui, responsables syndicaux, sont chargés de conduire les négociations.

Depuis plus de deux semaines, le Collectif du 5 février ne défend pas des revendications sectorielles ou corporatistes mais travaille à l'amélioration de notre quotidien, contre cette vie chère qui nous étouffe tous, contre les profiteurs du système qui ont accumulés des richesses et refusent systématiquement les Négociations Annuelles Obligatoires (N.A.O.) pourtant encadrées par le Code du Travail.

Comment les puissants de la grande distribution auraient, dans leur "grande générosité", accepté le principe de la baisse des prix de 20 % si les organisations syndicales rassemblées n'avaient pas mobilisé les Martiniquais ?

Comment la question de la formation des prix, du contrôle de toute la chaîne du départ des marchandises de France

à la Martinique, aurait-elle été posée?

Seul le peuple martiniquais debout et mobilisé pouvait obtenir des responsables des services (téléphone, banque, électricité, eau, assurance, Internet etc.) qu'ils viennent et acceptent de baisser sur leurs marges importantes.

Alors oui, tous ceux qui bénéficient de positions de rente de situation, qui accumulent des profits, voient de mauvais œil cette pression populaire qui les surprend par son ampleur et sa détermination.

Et c'est là qu'interviennent les spécialistes "internauts" qui participent à une campagne de désinformation quand ce n'est pas de la calomnie gratuite crapuleuse pour essayer plus de détruire que de construire.

Oui, il y a des intellectuels qui, au lieu de déguster whisky et foie gras dans leurs villas "au bord de l'eau", reçoivent mandat des travailleurs pour les représenter et les accompagner tous les jours dans leurs luttes. Et alors ?

C'est tout à leur honneur de se consacrer à leurs compatriotes. Ce faisant, ils

ne rient en rien leurs origines et refusent de s'embourgeoiser.

Ce sont, par contre, des petits bourgeois gâtés et capricieux qui s'amuse à distiller leur venin plutôt que de regarder autour d'eux ces femmes et ces hommes qui subissent de manière cruelle une société où les nantis écrasent les plus déshérités.

Plus nous sommes nombreux à frapper ensemble et au même moment plus nous avons des chances de voir aboutir nos justes revendications.

Demain les membres du Collectif du 5 février, tous ceux qui prennent des risques sur les barrages des centres commerciaux, tous ceux apportent leur expertise (avocats, experts comptables et autres) de manière bénévole, seront remerciés par l'immense majorité de notre peuple pour leur engagement désintéressé, et nous regarderons avec mépris "les dékaleurs", d'où qu'ils viennent.

Nous aurons alors à réfléchir pour "Construire ensemble notre Martinique".

Fernand Papaya

CHANTAL MAIGNAN CONTRE CHANTAL MAIGNAN ?

Parmi les nouvelles relatives au puissant mouvement social martiniquais divulguées par les médias le mardi 24 février dernier, il y a celle de la création, à l'initiative de Chantal Maignan, responsable et porte-parole de la section locale de l'UMP, d'un "Collectif pour la préservation des libertés en Martinique".

L'accent est mis sur la nécessité de libérer les principales zones commerciales, c'est-à-dire, en clair, de relancer l'activité économique et de permettre à la population de se ravitailler et de vaquer à ses occupations habituelles. Les écoliers ne sont pas oubliés, qui sont condamnés à l'oisiveté depuis le 5 février. Si on ne l'approfondit pas, cette déclaration a de quoi séduire, tellement les effets négatifs de la grève générale sur la vie quotidienne des Martiniquais et sur l'économie de notre pays sont évidents. Mais on doit se poser la question de savoir qui est ainsi visé par l'UMP. Si c'est l'ensemble des acteurs de ce drame que vit le pays

ou au contraire seulement une partie d'entre eux. Force est de constater que c'est le Collectif du 5 février qui est pointé du doigt, accusé d'entraver les libertés en Martinique, et pas le patronat. L'UMP a beau s'appeler "Union pour un

dont on connaît les liens et la connivence avec le MEDEF et les très riches citoyens. Alors que les représentants de "la grande distribution" martiniquaise, faisant preuve d'une mauvaise foi inouïe, s'amuse à faire traîner les discussions sur la liste des

"cent familles de produits" dans le but de décourager le Collectif ; alors que le patronat, attendant que les négociations sur les bas salaires aboutissent à un accord en Guadeloupe - accord qui serait valable pour les 4 DOM, comme l'avait promis Yves Jégo - adopte une attitude similaire en formulant des propositions inacceptables, l'UMP locale ne s'en prend qu'au Collectif. Ce faisant, elle montre objectivement qu'elle a choisi tout naturellement son camp, mais en



Chantal Maignan, responsable locale de l'UMP, au secours du patronat

mouvement populaire", elle n'en est pas moins un parti de classe, qui défend d'abord les intérêts du grand capital, un parti soumis de surcroît à la volonté d'un seul homme, Nicolas Sarkozy,

même temps elle cherche à gagner le combat idéologique sur le terrain des libertés : libertés individuelles en général et liberté d'entreprendre en particulier. Son chef de file, Chantal Maignan, n'est

pas seulement une femme politique. Elle est aussi maîtresse de conférences à l'UAG, et c'est même en qualité d'universitaire aux idées vaguement nationalistes qu'elle a commencé à se faire connaître. Le 11 février dernier, elle a publié dans France-Antilles, en se présentant précisément comme "maîtresse de conférence" (sic), un article au titre très significatif : "De la grève à la révolution sociale !". Remarquons bien l'expression "révolution sociale" et l'usage du point d'exclamation, signe évident d'enthousiasme face à cette grève, dont elle dira dans le texte qu'elle est une "véritable révolution marquant une rupture dans la constitution des rapports sociaux à la Martinique". Emportée par son élan "révolutionnaire", Chantal Maignan critique le MEDEF en disant : "Le Medef exige un entre-soi où le dialogue ne sera que celui du marchandage économique appelé aujourd'hui négociation !" Elle cloue également au pilori la société de

consommation en déclarant : "[...] la société martiniquaise devra apprendre à s'affranchir de l'esclavage de la société de consommation, dans le même temps qu'elle devra apprendre à exercer son droit légitime à entreprendre et à réussir le développement de son pays dans la nécessaire solidarité entre toutes les classes sociales". Passons sur le fait qu'elle nie -ou bannit- la lutte des classes, qui pourtant est bien à l'œuvre dans la crise actuelle, pour ne retenir que le contenu "progressiste" de cette partie de son discours. Un discours dans lequel, par ailleurs, elle se présente comme une authentique héritière du combat émancipateur de nos ancêtres esclaves, de l'esprit du 22 mai 1848, et où elle utilise le terme "peuple" en faisant référence au peuple martiniquais. Or on sait que depuis 2003 il n'est qu'une "population" au regard de la Constitution française amendée par ses amis politiques. Le problème est qu'un tel discours

sonne faux si on l'examine à la lueur des prises de position de la Chantal Maignan dirigeante de l'UMP locale, une Maignan alliée objective du MEDEF, des patrons de "la grande distribution", des Békés singulièrement. Certes, elle pourrait dire pour sa défense qu'elle sait faire la différence entre l'universitaire et la responsable politique. Mais qui pourrait-elle convaincre sérieusement ? Ne serait-elle pas victime d'un phénomène de dédoublement de la personnalité ou perdue dans un labyrinthe idéologique, à la recherche de l'issue ?

Il n'y a sans doute aucun lien entre l'annonce de la création de son collectif et les pillages de la nuit du 24 au 25 février à Fort-de-France. Mais il est évident que les mesures dilatoires du MEDEF et des patrons de "la grande distribution" y sont pour quelque chose. L'UMP locale aurait donc dû faire pression sur eux, au lieu de cibler le seul Collectif du 5 février.

Maurice Belrose

ECONOMIE

Impayés : + 17 %**BILAN 2008 DÉFAVORABLE POUR LES ENTREPRISES**

La forte hausse des défaillances d'entreprises en 2008, signe de la crise

Pour mesurer la santé financière des particuliers et des entreprises, l'Institut d'émission des DOM (IEDOM) calcule des indicateurs.

Selon l'IEDOM (lettre n° 194 de février 2009), le bilan 2008 au plan de la sinistralité des agents économiques est défavorable pour les entreprises.

Le nombre des personnes physiques en interdiction bancaire est stable à 18 388 sur un an (- 1%). Il y a eu 138 409 incidents sur chèque (+ 0,5 % sur un an). Cependant il a été procédé à 4 207 re-

traits de cartes bancaires, soit + 7,2 % sur un an.

Par contre, le nombre de personnes morales (sociétés) en situation d'interdit bancaire s'établit à 2 176 et s'est accru de 7,7 % sur l'année 2008.

Parallèlement, il a été recensé 2 302 incidents de paiement sur effets de commerce, soit une augmentation de 17 % sur un an. Ces incidents portent sur 20,2 millions d'euros contre 13,9 millions d'euros un an plus tôt. Le montant moyen des impayés sur effets de com-

merce passe ainsi de 7 030 euros à 8 768 euros entre décembre 2007 et décembre 2008 (+ 24,7 %).

Au plan sectoriel, les secteurs du commerce et de la construction concentrent à eux seuls près de 80 % des incidents de paiement sur effets. Ces derniers sont également ceux qui enregistrent les plus fortes progressions sur un an, soit respectivement + 53 % et + 65 %. Cela traduit un début de récession.

Michel Branchi

*La Richesse par habitant reste très inférieure à la France en 2007 :

PIB par Habitant en euros en 2007	
Guadeloupe	17 221
Martinique	19 111
Guyane Française	12 965
Réunion	16 244
France	30 140

*Le taux de chômage des Dom est deux à trois fois supérieur à celui de la France :

Taux de chômage (en % en 2007)	
Guadeloupe	22,7 %
Martinique	21,2 %
Guyane Française	20,6 %
Réunion	24,2 %
France	8,1 %

Sondage Opinionway du Figaro Magazine

UN RÉVÉLATEUR D'UN FORT COURANT CARTIÉRISTE DANS LA DROITE ET L'EXTRÊME DROITE FRANÇAISES



La majorité des Français ne pense pas que la Guadeloupe est un « poids pour la France »

L'organisme de sondage Opinionway a interrogé pour le Figaro Magazine séparément un échantillon de Français (1 002 personnes) et un échantillon de Guadeloupéens (402 personnes) du 21 au 23 février 2009 par téléphone sur les événements de Guadeloupe. Ses enseignements sont utiles pour les Martiniquais également.

Plusieurs thèmes sont abordés :

- 1- Perception des causes des problèmes actuels de la Guadeloupe.
 - 2- La Guadeloupe : un atout ou un poids pour la France ?
 - 3- Perception de l'aide de la métropole à la Guadeloupe.
 - 4- Perception des propositions du gouvernement.
 - 5- L'indépendance de la Guadeloupe.
- 74 % de Français et 87 % des Guadeloupéens attribuent aux *"inégalités et à la vie chère"* les problèmes actuels de la Guadeloupe.

Seulement 13 % des Français et 5 % des Guadeloupéens considèrent qu'ils sont dus à *"l'héritage colonial et à la ségrégation"*. Et pourtant il y a un lien entre les inégalités sociales, la vie chère et la situation néocoloniale de la Guadeloupe et de la Martinique. Question de retard dans la prise de conscience des responsabilités de la crise et reflet des explications de la grande presse ?

Ce sont 68 % des Français et 65 % des Guadeloupéens qui jugent que la Guadeloupe est *"un atout pour la France car elle contribue à son rayonnement international"*. A l'inverse, 32 % des Français et 30 % des Guadeloupéens estiment

que la Guadeloupe est *"un poids pour la France car elle coûte cher"*. Réconfortant : le cartiérisme est minoritaire, sauf chez les électeurs de Nicolas Sarkozy qui sont tout de même 46 % à penser que la Guadeloupe est *"un poids pour la France"*. Ils sont même 52 % chez les électeurs Jean-Marie Le Pen à penser cela.

Observons pour notre part que la Guadeloupe est d'abord un *"atout"* pour les Guadeloupéens comme la Martinique est un *"atout"* pour les Martiniquais. On n'est plus à l'époque du colbertisme colonial qui imprègne cette question d'Opinionway et du Figaro.

S'agissant de savoir si la *"métropole"* aide suffisamment la Guadeloupe, l'opinion des Français est partagée : 50 % pensent que oui et 49 % non. S'agissant des Guadeloupéens, c'est carrément l'inverse : une majorité de 63 % contre 34 % jugent *"insuffisante"* l'aide apportée à leur pays.

Il faut noter que 70 % des électeurs de Nicolas Sarkozy et 78 % de ceux de Jean-Marie Le Pen la jugent suffisante. Cela recoupe la question précédente. La vraie question, au-delà du volume des fonds alloués, est l'usage qui en est fait. En réalité, les transferts publics et sociaux de la France alimentent principalement le flot des importations de produits français et européens en Guadeloupe et dans les autres DOM qui servent de débouchés à l'économie française et européenne et sur lesquels capitalistes békés, français et européens réalisent des superprofits colos-

saux. Ce n'est pas une aide à fonds perdus, loin de là.

Concernant les propositions du gouvernement pour mettre fin au conflit (le sondage a été réalisé après l'intervention de Sarkozy du 19/02/2009), 47 % des Français pensent qu'elles sont *"insuffisantes"* contre 32 % qui estiment le contraire. Les Guadeloupéens, eux, sont plus nombreux (66 %) à les juger *"insuffisantes"* contre 26 % à en être satisfaits.

Et, bien sûr, 66 % des électeurs de Nicolas Sarkozy sont satisfaits des propositions du gouvernement...

S'agissant de l'indépendance de la Guadeloupe, l'opinion française est mitigée : 51 % des Français sont contre et 49 % y sont favorables, alors qu'à l'inverse 80 % des Guadeloupéens y seraient défavorables. Cela confirme le caractère éminemment social de la révolte des Guadeloupéens et sans doute des Martiniquais.

Relevons que si 66 % des électeurs de Ségolène Royal sont défavorables à l'indépendance de la Guadeloupe (assimilationnisme traditionnel des socialistes ? Doudouisme ? Générosité ?), par contre 58 % des électeurs de Nicolas Sarkozy et 77 % de ceux de Jean-Marie Le Pen sont favorables à une indépendance qui, dans leur cas, ressemble à un largage pur et simple. Quant à la gauche non socialiste incluant les électeurs de Marie-Georges Buffet et ceux d'Olivier Besancenot, ils sont partagés à 51 % favorables et 49 % défavorables à cette indépendance pour d'autres raisons tenant probablement aux traditions anticolonialistes de ces courants politiques.

Ce sondage montre qu'il y a dans la droite sarkozienne et l'extrême droite Lepéniste un fort courant cartiériste à l'égard des DOM et cela explique le temps mis par le pouvoir à traiter la crise sociale antillaise et le refus d'aller au fond des choses. Par exemple, l'instauration d'un vrai contrôle des prix pour s'attaquer à la *"vie chère"*.

Michel Branchi

(1) Cartiérisme : Mouvement d'opinion né en France dans les années 1960 sous l'impulsion de Raymond Cartier (1904-1975), directeur de Paris-Match, et qui remettait en cause l'aide aux colonies et aux pays en voie de développement (*"la Corrèze plutôt que le Zambèze"*).

LES LEÇONS TOUJOURS ACTUELLES DE KARL MARX L'OUBLIÉ

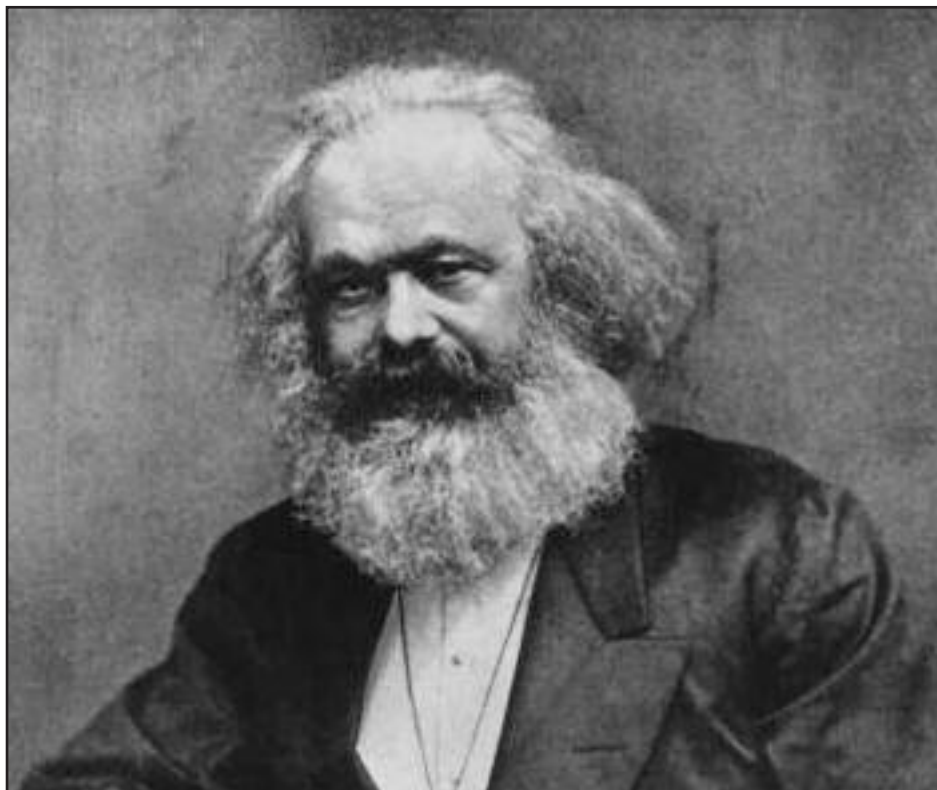
La crise majeure que traverse le capitalisme aujourd'hui mondialisé donne l'occasion de vérifier la pertinence des analyses de l'auteur du Capital, à la fois philosophe, économiste et anthropologue. (IÈRE PARTIE)

“Si Marx s'impose comme un des penseurs “indépassables” de notre époque, c'est aussi, et surtout, parce qu'il a été le premier à déceler la dynamique intrinsèque du capitalisme”.

Ces mots ne sont pas d'un obscur épigone du marxisme d'avant le déluge, mais d'Alain Minc, l'homme d'affaires, essayiste et conseiller très écouté du grand patronat, dans

un entretien que publiait récemment le Magazine littéraire⁽¹⁾. La revue, qui n'hésite pas à consacrer une trentaine de pages à l'œuvre de Marx, s'y interroge sur ce qu'elle appelle “les raisons d'une renaissance”. Comme le remarque de son côté, avec humour, l'historien britannique Eric Hobsbawn, “ce sont les capitalistes plus que les autres qui sont en train de redécouvrir Marx”, tel cet autre financier et politicien libéral George Soros, qui lui confiait récemment : “Je suis en train de lire Marx, il y a beaucoup de choses intéressantes dans ce qu'il a dit !” Marx qu'on avait dit mort et enterré depuis longtemps, remis au goût du jour par la crise mondiale du capitalisme, cela peut paraître paradoxal. Mais est-ce tellement étrange ? “Il n'est pas surprenant que les capitalistes intelligents, spécialement dans le secteur financier globalisé, aient été impressionnés par Marx, remarque Hobsbawn, puisqu'ils ont nécessairement été plus conscients que les autres de la nature et de l'instabilité de l'économie capitaliste dans laquelle ils opéraient”⁽²⁾.

Bien entendu il ne faut pas attendre de ces capitalistes qu'ils renoncent au système qui les a faits rois et qui leur donne prise sur la société tout entière : ils ne vont pas se convertir de sitôt au socialisme. Là n'est pas leur intérêt, bien au contraire, l'idée qu'ils puissent tirer davantage de profit pour eux-mêmes de cette période de crise qui amplifie les risques tout en aiguissant les appétits spéculatifs ne les abandonne certainement pas,



la pensée de Karl Marx, une boussole pour comprendre la crise

George Soros en tête... C'est en quelque sorte la loi du genre, la loi du système de domination bourgeoise que Marx et Engels dépeignent déjà dans le Manifeste du parti communiste en 1848, bien avant le grand oeuvre du Capital (1867) comme une période de “bouleversement continu de la production”, de “constant ébranlement de tout le système social” “d'agitation” et “d'insécurité perpétuelle” qui la distingue de toutes les précédentes.

Marx une boussole pour se repérer dans la crise ?

Le fait est, remarque l'économiste Jean-Marie Harribey, “qu'on pourrait dresser une liste impressionnante de publications inféodées aux intérêts du capital, qui font appel au Marx critique du capitalisme pour essayer d'y voir clair dans les soubresauts de leur propre système”. Ainsi, du Financial Times au Wall Street Journal, en passant par The Economist et The Daily Telegraph de Londres qui écrit : “Le 13 octobre 2008 restera dans l'histoire comme le jour où le système capitaliste bri-

tannique a reconnu avoir échoué”, des commentateurs sont contraints de constater que la sacro-sainte loi du marché, poursuit Harribey, “s'est révélée incapable d'assurer équilibre, stabilité, prospérité et équité” et que Marx, somme toute, avait été assez perspicace. “Il est urgent de redécouvrir cette pensée qu'on réduit trop souvent à quelques formules célèbres”, souligne pour sa part le journaliste Patrice Bollon, coordinateur du dossier du Magazine littéraire. Marx redevient un recours pour décrypter une globalisation “qui multiplie les destructions d'emplois et fait exploser les inégalités entre les pays et, à l'intérieur de ceux-ci, entre les classes”.

Une globalisation qui se présente comme une succession de bulles spéculatives, entraînant la paupérisation d'une couche grandissante de la population (...).

Lucien Degoy
A suivre...

1) N° 479, octobre 2008.

(2) Entretien publié par le Centre helvétique d'études marxistes, le 17 octobre 2008 (www.chemarx.org).

ET SI ON PARLAIT DES AUTRES PROFITEURS DU SYSTÈME !

Dans notre société où l'incitation à la consommation est poussée à l'extrême, il est bon de s'arrêter sur la vente de produits comme la téléphonie, l'ameublement, l'électroménager, la hi-fi, l'immobilier qui représentent un marché succulent pour ces importateurs et marchands et chez qui les salariés sont très souvent surexploités. Certains patrons de ces enseignes sont le plus souvent ceux qui ne respectent pas les conventions collectives, qui profitent de la détresse de nos compatriotes, notamment les femmes, pour recourir aux emplois précaires.

Ce sont ces entreprises, comme dans l'immobilier, qui profitent de la manne que leur procure la défiscalisation pour se lancer dans des opérations de constructions de villas ou d'appartements de grands standings inaccessibles pour bon nombre de Martiniquais. Ainsi une pression très forte s'opère sur le foncier avec une spéculation de plus en plus insupportable, rendant les Martiniquais plus que jamais étrangers à leur propre pays.

C'est aussi ces opérateurs de la téléphonie qui pratiquent le harcèlement téléphonique par des employées contractuelles (encore du précaire) pour proposer de soi-disant tarifs aux meilleurs prix auprès des personnes fragiles

ou âgées. Et quand survient un problème : ou pri dan sa.

Quant à ces démarcheurs venus de l'autre bord qui abusent de nos aînés, en particulier dans les campagnes pour les inciter à acheter des biens dont ils savent qu'ils ne sont d'aucune nécessité (purificateurs d'eau, appareils pour les rhumatismes, linge de maison, clôtures, etc.) et souvent à des prix exorbitants, dépassant les capacités financières de ces proies faciles. Après leurs méfaits ils disparaissent.

Il y a également ces enseignes d'ameublement qui naissent, qui disparaissent, qui reviennent sous d'autres noms mais avec à la tête les mêmes familles de commerçants qui sucent notre peuple au moyen d'une publicité agressive du genre : "achetez à Noël, payez à Pâques" sans que les consommateurs abusés ne se rendent compte qu'ils s'endettent inutilement et irrémédiablement. Au bout de la chaîne il y les sociétés de crédit françaises (crédit moderne, Somafi, etc.) qui réalisent des surprofits en pratiquant des taux à la limite de l'usure. La défiscalisation, initiée par la droite (loi Pons en 1986) et poursuivie - quelque peu moralisée - par les socialistes, notamment la loi Paul, puis à nouveau rétablie par la loi Girardin en 2003, s'est installée dans la perversité

d'un système accordant des cadeaux fiscaux au prétexte de créer de l'emploi. En réalité, elle a grassement enrichi ces profiteurs venus de France et des autres pays de l'Europe en leur permettant d'échapper à l'impôt sur les sociétés et sur le revenu.

C'est l'occasion d'exiger un bilan réel de cette défiscalisation, entre les sommes reçues et leur rapport avec l'emploi, ainsi que celui des aides des collectivités (l'argent des contribuables) attribuées en principe pour la création d'entreprises et d'emplois.

La loi Hue (ancien secrétaire national du PCF) du 4 janvier 2001 qui mettait en place un Comité National de Contrôle de l'aide publique aux entreprises et des Comités régionaux a été immédiatement abrogée par le gouvernement Raffarin en 2002.

C'est dire l'hypocrisie du pouvoir colonial français qui semble découvrir que des abus aient pu s'opérer en toute impunité

La brutale accélération apparente des prix est en réalité un long et lent processus dont le sursaut de notre peuple mobilisé a révélé toute l'ampleur ainsi que la souffrance infligée à l'immense majorité de nos concitoyens.

Fernand Papaya

Débat sur la crise sociale martiniquaise

DANIELLE LAPORT : "JE NE SUIS PAS SURPRISE"

Danielle Laport est docteur en sociologie, sociologue du travail et universitaire. Elle aussi Directrice de l'ARACT. Son regard sur la crise sociale que vit la Martinique nous paraît utile pour en comprendre les ressorts. Dans une interview de France-Antilles du 17 février dernier elle analyse cette crise. Extraits.

D'abord elle récuse l'idée que le mouvement actuel en Martinique serait du "suivisme" par rapport à l'action menée par Liyannaj kont pwofitasyon (LKP) en Guadeloupe. Elle déclare : "(...) Peut-on parler de "suivisme" après 10 jours de grève qui ont des conséquences sur la Martinique mais également sur les Martiniquais ? Les Martiniquais savent que ce mouvement est salutaire. En ma qualité d'actrice et d'observatrice de la société martiniquaise, je ne suis pas surprise. Je note depuis quelques années, une situation de plus en plus difficile pour une frange

de la population : les jeunes, les chômeurs, les salariés, les retraités, les dirigeants des très petites entreprises. Ils expriment depuis longtemps une absence de prise en compte sérieuse de leurs problèmes. Pour l'heure, la cocotte ne fait que siffler (...) A travers la cherté de la vie, ils posent tout simplement la question des conditions d'existence dans la société martiniquaise. Ne faisons surtout pas comme si la Martinique n'avait jamais connu de telles mobilisations. Cette mobilisation résonne particulièrement car les mêmes problèmes traversent également la société guadeloupéenne. Il ne s'agit pas de mimétisme, mais de problèmes non traités qui conduisent à l'expression d'un ras-le-bol. Les mêmes causes produisant les mêmes effets ! Les populations ne se mobilisent pas par "suivisme", les populations se mobilisent

parce qu'elles sont exaspérées, elles tiennent et résistent parce qu'elles constatent que seule la pression contraint à la négociation (...)"

Pour un dialogue social territorial

S'agissant de l'organisation du travail en Martinique, la sociologue observe : "(...) Il y a 10 ans, après une situation de blocage due au conflit TOYOTA, un espoir était donné autour d'une dynamique intitulée "Dialogue social et développement". Le dialogue social comme outil permettant d'éviter de tels blocages dans la société, n'a pas été utilisé comme il se doit. Il importe de rappeler que le dialogue social doit aboutir à la formalisation d'accords pour des avancées sociales. Force est de constater qu'après 10 ans, aucun accord n'est venu signifier une volonté partagée de faire progresser la cause sociale

au sein des organisations de travail. 10 ans après, on constate que l'utilisation de la négociation n'est pas spontanée dans la pratique managériale. Dans certaines entreprises il faut que les représentants du personnel se mobilisent pour exiger l'ouverture des NAO. Un pays qui se veut moderne doit habiter les outils modernes ; le dialogue social en est un (...). Je milite depuis plusieurs années pour que la Martinique se dote d'un outil : le dialogue social territorial, c'est-à-dire la rencontre régulière entre organisations patronales, organisations syndicales, élus. Ce type de rencontre à froid sur des thèmes qui structurent la vie quotidienne de la Martinique permettrait d'avoir un autre regard sur la manière d'aborder les questions (...)"

Toute une vie au Smic

A une question sur la possibilité de satisfaire la revendication d'augmentation de 300 euros nets, Danielle Laport note : "(...) Le contexte économique n'a pas toujours été à la crise, pourtant les salariés, par la voix de leurs organisations syndicales, faisaient remonter la situation des bas salaires, l'absence de négociation permettant éventuellement d'augmenter progressivement les salaires. Savez-vous que de nombreux salariés commencent et terminent leur carrière au SMIC ? Heureusement qu'il y a les augmentations réglementaires annuelles pour ce salaire minimum ! (...)"

La sociologue livre son interprétation du slogan "Matinik sé tan nou, Matinik sé pa ta yo" :

"Ce slogan vient tout simplement traduire pour moi, les grandes disparités qui existent en Martinique. La Martinique appartient à tous les Martiniquais, et chaque Martiniquais doit pouvoir s'épanouir, vivre dignement et décentement dans son pays. Je n'inscris pas cette phrase dans un rapport de race. Je l'inscris dans un rapport dominants/dominés qui exacerbe le couple insertion/exclusion. Ce slogan appelle l'écriture d'un nouveau contrat social pour la Martinique et donc ramène à la question sociale. Les dominants, c'est-à-dire les possédants, qu'ils soient békés, blancs, noirs, jaunes, mulâtres, devraient participer, par exemple, à la création d'un fonds entrepreneurial pour les Martiniquais (...)"

Ce slogan a aussi, nous semble-t-il, une dimension identitaire et nationale martiniquaise face à l'invasion des français (génocide par substitution) et au sentiment de dépossession du pays.

Préparer une autre Martinique

France-Antilles déplore que dans ce conflit "notre société de surconsommation" ne soit pas remise en question. L'Universitaire donne son sentiment : "Avant toutes choses, je voudrais dire que la consommation est nécessaire, c'est ce qui fait vivre une société. On consomme des biens et services, des produits culturels, de

la connaissance. Il s'agit aujourd'hui de savoir ce que l'on décide de consommer pour assurer un développement endogène de la Martinique. La question de la surconsommation est relative. Surconsommation par rapport à quoi ? La question n'est pas celle-là pour moi. Il s'agit de savoir quel type de comportement nous décidons d'adopter dans une logique de développement durable. Nous devons construire le citoyen martiniquais responsable : quel comportement devrait-il avoir pour favoriser le développement économique, social, environnemental et solidaire de la Martinique ? Il me semble que des voix s'élèvent parmi les membres du collectif pour réinterroger les comportements actuels. Le message n'est pas encore très audible, il faut sans doute l'aider à s'affirmer. Je pense que nous devrions saisir ce moment pour préparer une autre Martinique, je ne parle pas d'évolution statutaire, mais d'une Martinique avec un vrai projet de société qui réinterroge le système et nos pratiques".

En effet après cette crise sociale il est impératif de reconsidérer nos modes de consommation.

Réinterroger le système, c'est aussi, selon nous, revisiter nos rapports avec l'économie dominante et le pouvoir central qui surdétermine les rapports sociaux internes à notre société. Et cela inclut, sans s'y limiter, la question statutaire.

M.B

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE CONSTITUTION

SARL S/M/T société à responsabilité limitée
 Au capital de 7 500€
 siège social : 9 rue Henry Valéry
 Route de TSF
 97200 Fort-de-France
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date signé en date du 20 novembre 2008 à Fort-de-France
 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination sociale : société martiniquaise de transport S M T
 Forme sociale : Société à responsabilité limitée
 Siège social : 9 rue Henry Valéry, route T S F 97200 Fort-de-France
 Objet social : transport de personne à mobilité réduite, de malades couchés et assis et plus généralement tous types de transports
 Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés
 capital social : 7 500€uros (sept mille cinq cent euro) constitué uniquement d'apports en numéraire
 Gérance : Monsieur Gérard BAZILE, né le 12 novembre 1951 à Fort-de-France

(Martinique), de nationalité française, artisan taxi, marié sous le régime de la communauté légale et séparé de biens avec Madame Adèle, Tulie TINOT épouse BAZILE, selon jugement en date du 21 novembre 1995 du tribunal de Grande Instance de Fort-de-France, demeurant 9 rue Henri Valérie route de TSF 97200 FORT-de-France
 Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Fort-de-France
 FB 0867

AVIS DE MODIFICATION

SNC GUADINDUSTRIE N° 01
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF AU
CAPITAL DE 152.45 €
SIÈGE SOCIAL : 6 LOT. MANHITY
FOUR À CHAUX
97232 LE LAMENTIN
RCS FDF N° 431 844 976

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Décembre 2008, il résulte que :
 Le siège social a été transféré, le capital social a été augmenté puis réduit, un nouveau représentant légal a été nommé, la Société ACI Financement Outre-Mer a cédé l'intégralité de ses parts sociales à la société BRIOCHE BIG'IN et à la So-

ciété BRIPAN.

Par voie de conséquence, les articles 4, 7, 8, 9, 17 des statuts ont été modifiés comme suit:

Article 4 – SIEGE SOCIAL
 Ancienne mention : 6 Lot. MANHITY – Four à Chaux - 97232 LE LAMENTIN
 Nouvelle mention : Zone Industrielle de PLACE D'ARMES – 97232 LAMENTIN
 Article 7 – CAPITAL SOCIAL
 Ancienne mention : 152.45 € / Nouvelle mention : 152.45 €
 Article 8 – APPORT EN NUMERAIRE
 Ancienne mention : 152.45 € / Nouvelle mention : 152.45 €
 Article 9 – PARTS SOCIALES

Ancienne mention :

ACI Financement Outre-Mer = 1000 parts

Nouvelle mention : Société BRIOCHE BIG'IN = 999 parts

Société BRIPAN= 1 part

Article 17 - NOMINATION DES GERANTS

Ancienne mention : ACI Financement Outre-Mer

Nouvelle mention : Monsieur AUBERY Hubert

Une inscription modificative sera requise au RCS de FORT-DE-FRANCE,

Pour avis,

Le gérant
 FB 0868

JUSTICE EST DÉSORMAIS EN LIGNE...



Retrouvez désormais chaque semaine l'Edito ainsi que la "une" de votre Journal et bien d'autres informations sur notre site internet.

<http://www.journal-justice-martinique.com>

ENTRETIEN AVEC ERIC PICOT, MEMBRE DU COLLECTIF DU 5 FÉVRIER (2/03/2009)

Justice : Pourquoi un accord de fin de conflit ne vient-il pas ponctuer cette journée ?

Eric Picot : Un accord de fin de conflit ne se négocie pas comme cela. Les gens se sont beaucoup trompés. Puisque si en parallèle nous avons négocié sur les salaires, c'est que la baisse des prix n'avancait pas. Nous avons un peuple dans la rue et qui n'attend pas. Il ne s'agissait pas d'attendre de finir de négocier la baisse des prix pour attaquer sur les salaires, mais cela a laissé à la commission sur la baisse des prix le temps de parvenir à un travail conséquent. Dans le même temps nous arrivons à ce qui pourrait être un accord sur les salaires. Mais qui bloque, pourquoi ? Au départ nous avons demandé pour les bas salaires 354 €. Après nous sommes passés à 250 €. Considérant les négociations nous avons accepté pour tous une augmentation de 200 € au 1er mars et nous avons proposés de négocier les 50 € restant à partir de septembre. Nous ne voyons pas pourquoi les patrons refusent. Par ailleurs nous



Eric Picot, du syndicat des personnels civils de la défense

souhaitons faire entrer d'autres dispositions dans l'accord cadre, par exemple des augmentations jusqu'à 1,6 du SMIC. Ces ajouts permettront que nous signons l'accord cadre sur les salaires. L'accord sur les salaires n'est pas en-

core parfait et c'est pour cela que nous voulons encore négocier.

Dernière Minute : ACCORD SUR LES SALAIRES, MAIS LA GRÈVE GÉNÉRALE CONTINUE



Au terme des négociations du lundi 2 mars, le président du Collectif, Michel Monrose et la majorité des organisations syndicales du Collectif ont signé un accord cadre sur les salaires et la mise en place d'une commission de travail pour poursuivre la négociation. Quatre organisations syndicales n'y ont pas apposé leurs signatures la CGTM, FO, LA CGTM/FSM et la CFTC, déclarant vouloir d'abord consulter leur base. Michel Monrose a déclaré rester "mobilisé jusqu'à l'aboutissement des négociations" et lancé un appel pour la poursuite du mouvement de grève générale. Le patronat par la voie du président du Medef a estimé que "l'on a couillonné le patronat" en ne levant pas la grève. De son côté, le préfet Ange Mancini a qualifié l'accord "d'étape importante" en constatant "la volonté d'aboutir pour l'ensemble des Martiniquais".

le 03/03/09

APPEL DES ÉLUS DE LA MARTINIQUE

Dans la situation particulièrement grave que connaît la Martinique aujourd'hui, les élus (Parlementaires, Maires, Conseillers régionaux et Conseillers généraux, toutes tendances politiques confondues), réunis ce jeudi 26 février 2009, à l'Hôtel du Conseil général, à l'appel des présidents Claude Lise et Alfred Marie-Jeanne :

Condamnent les actes de violence perpétrés depuis deux jours à Fort-de-France et dans différentes communes de la Martinique ;

Appellent les uns et les autres à retrouver le calme et l'esprit de responsabilité ;

Demandent au patronat, et singulièrement à la grande distribution, de prendre la mesure des enjeux et de faire des propositions acceptables dans le cadre des négociations en cours, notamment en matière de prix et de salaire ;

Demandent fermement à l'Etat de conformer et de clarifier ses propositions et engagements.

Nous, élus,

Réaffirmons notre détermination à poursuivre notre implication en vue de contribuer à une sortie de crise, Demandons solennellement qu'un accord soit signé ce jour jeudi 26 février.